

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840017400015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	50

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	52
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	53
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	57
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B8.1 - Subventions versées	59
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	64
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	65
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	69
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 161

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	987

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 059.44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 177.23
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 133.61
4	Encours de dette / population (2) (3)	491.40
5	DGF / population	33.22
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

021
023

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 094 944,78	6 488 015,86	-610 813,02	A1 782 258,06
Investissement	1 929 683,79	2 659 265,90 (3)	-1 202 505,62	A2 -472 923,51
Fonctionnement	3 165 260,99	3 828 749,96 (4)	591 692,60	A3 1 255 181,57

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 771 561,54	III + IV 1 085 959,84	B1	314 398,30	
Investissement	I 771 561,54	III 1 085 959,84	B2	314 398,30	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 096 656,36
Investissement	A2 + B2	-158 525,21
Fonctionnement	A3 + B3	1 255 181,57

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 771 561,54
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	28 309,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	108 465,50
21	Immobilisations corporelles (3)	256 441,46
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	378 344,78
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 085 959,84
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 085 959,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 634 254,95	3 792 780,16
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	771 561,54	1 085 959,84
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 472 923,51	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	4 878 740,00	4 878 740,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 677 280,00	3 742 134,85
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 935 145,15
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 677 280,00	4 677 280,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	9 556 020,00	9 556 020,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	95 947,40	28 309,80	294 900,00	294 900,00	323 209,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	179 148,00	108 465,50	34 148,00	34 148,00	142 613,50
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	647 924,23	256 441,46	917 158,95	917 158,95	1 173 600,41
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 917 904,75	378 344,78	1 209 200,00	1 209 200,00	1 587 544,78
Total des dépenses d'équipement		2 840 924,38	771 561,54	2 455 406,95	2 455 406,95	3 226 968,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 500,00	0,00	161 600,00	161 600,00	161 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	866 800,00	0,00	948 348,00	948 348,00	948 348,00
Total des dépenses financières		1 027 300,00	0,00	1 117 948,00	1 117 948,00	1 117 948,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 868 224,38	771 561,54	3 573 354,95	3 573 354,95	4 344 916,49

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	27 360,00		20 900,00	20 900,00	20 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	242 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		269 360,00		60 900,00	60 900,00	60 900,00

TOTAL	4 137 584,38	771 561,54	3 634 254,95	3 634 254,95	4 405 816,49
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	472 923,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 878 740,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 825 860,48	1 085 959,84	639 595,74	639 595,74	1 725 555,58
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 825 860,48	1 085 959,84	639 595,74	639 595,74	1 725 555,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 058 939,52	0,00	320 036,42	320 036,42	320 036,42
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	772 800,00	0,00	864 748,00	864 748,00	864 748,00
Total des recettes financières		2 191 739,52	0,00	1 784 784,42	1 784 784,42	1 784 784,42
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 017 600,00	1 085 959,84	2 424 380,16	2 424 380,16	3 510 340,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	809 220,00		1 058 800,00	1 058 800,00	1 058 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	271 270,00		269 600,00	269 600,00	269 600,00
041	Opérations patrimoniales (10)	242 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 322 490,00		1 368 400,00	1 368 400,00	1 368 400,00

TOTAL	5 340 090,00	1 085 959,84	3 792 780,16	3 792 780,16	4 878 740,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 878 740,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 307 500,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	901 450,00	0,00	1 050 030,00	1 050 030,00	1 050 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 948 200,00	0,00	2 035 200,00	2 035 200,00	2 035 200,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	247 100,00	0,00	245 300,00	245 300,00	245 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 102 750,00	0,00	3 336 530,00	3 336 530,00	3 336 530,00
66	Charges financières	10 650,00	0,00	9 350,00	9 350,00	9 350,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 116 400,00	0,00	3 348 880,00	3 348 880,00	3 348 880,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	809 220,00		1 058 800,00	1 058 800,00	1 058 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	271 270,00		269 600,00	269 600,00	269 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 080 490,00		1 328 400,00	1 328 400,00	1 328 400,00

TOTAL	4 196 890,00	0,00	4 677 280,00	4 677 280,00	4 677 280,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 677 280,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	29 250,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	143 177,40	0,00	165 601,85	165 601,85	165 601,85
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	507 050,00	0,00	534 950,00	534 950,00	534 950,00
731	Fiscalité locale	2 180 930,00	0,00	2 206 502,00	2 206 502,00	2 206 502,00
74	Dotations et participations (3)	690 830,00	0,00	681 081,00	681 081,00	681 081,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	70 300,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 621 537,40	0,00	3 721 134,85	3 721 134,85	3 721 134,85
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 621 637,40	0,00	3 721 234,85	3 721 234,85	3 721 234,85

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	27 360,00		20 900,00	20 900,00	20 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		27 360,00		20 900,00	20 900,00	20 900,00

TOTAL	3 648 997,40	0,00	3 742 134,85	3 742 134,85	3 742 134,85
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	935 145,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 677 280,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 307 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	10 900,00	10 900,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	161 600,00	0,00	161 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	323 209,80	0,00	323 209,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	142 613,50	0,00	142 613,50
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 173 600,41	50 000,00	1 223 600,41
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 587 544,78	0,00	1 587 544,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	8 000,00	0,00	8 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	948 348,00	0,00	948 348,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 344 916,49	60 900,00	4 405 816,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	472 923,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 878 740,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 050 030,00		1 050 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 035 200,00		2 035 200,00
014	Atténuations de produits	6 000,00		6 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	245 300,00	0,00	245 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 350,00	0,00	9 350,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	269 600,00	271 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 058 800,00	1 058 800,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 348 880,00	1 328 400,00	4 677 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 677 280,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 725 555,58	0,00	1 725 555,58
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		269 600,00	269 600,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 058 800,00	1 058 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	864 748,00		864 748,00
Recettes d'investissement – Total		3 190 303,58	1 368 400,00	4 558 703,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	320 036,42
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 878 740,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	11 000,00		11 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	165 601,85		165 601,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	534 950,00		534 950,00
731	Fiscalité locale	2 206 502,00		2 206 502,00
74	Dotations et participations (8)	681 081,00		681 081,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	122 000,00	0,00	122 000,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	10 900,00	10 900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 721 234,85	20 900,00	3 742 134,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	935 145,15
---	-------------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 677 280,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 137 584,38	771 561,54	0,00	3 634 254,95	3 634 254,95	0,00	3 634 254,95	4 405 816,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 947,40	28 309,80	0,00	294 900,00	294 900,00	0,00	294 900,00	323 209,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	179 148,00	108 465,50	0,00	34 148,00	34 148,00	0,00	34 148,00	142 613,50
21	Immobilisations corporelles	647 924,23	256 441,46	0,00	917 158,95	917 158,95	0,00	917 158,95	1 173 600,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 917 904,75	378 344,78	0,00	1 209 200,00	1 209 200,00	0,00	1 209 200,00	1 587 544,78
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 840 924,38	771 561,54	0,00	2 455 406,95	2 455 406,95	0,00	2 455 406,95	3 226 968,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 500,00	0,00		161 600,00	161 600,00		161 600,00	161 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
27	Autres immobilisations financières	866 800,00	0,00	0,00	948 348,00	948 348,00	0,00	948 348,00	948 348,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 027 300,00	0,00	0,00	1 117 948,00	1 117 948,00	0,00	1 117 948,00	1 117 948,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 868 224,38	771 561,54	0,00	3 573 354,95	3 573 354,95	0,00	3 573 354,95	4 344 916,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	27 360,00			20 900,00	20 900,00		20 900,00	20 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	242 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre		269 360,00			60 900,00	60 900,00		60 900,00	60 900,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	472 923,51
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 878 740,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 281 150,48	1 085 959,84	3 472 743,74	3 472 743,74	4 558 703,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 825 860,48	1 085 959,84	639 595,74	639 595,74	1 725 555,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 825 860,48	1 085 959,84	639 595,74	639 595,74	1 725 555,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	772 800,00	0,00	864 748,00	864 748,00	864 748,00
Total des recettes financières		1 132 800,00	0,00	1 464 748,00	1 464 748,00	1 464 748,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 958 660,48	1 085 959,84	2 104 343,74	2 104 343,74	3 190 303,58
021	Virement de la section de fonctionnement	809 220,00		1 058 800,00	1 058 800,00	1 058 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	271 270,00		269 600,00	269 600,00	269 600,00
041	Opérations patrimoniales (6)	242 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		1 322 490,00		1 368 400,00	1 368 400,00	1 368 400,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	320 036.42
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 878 740.00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 137 584,38	771 561,54	0,00	3 634 254,95	3 634 254,95	0,00	3 634 254,95	4 405 816,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 947,40	28 309,80	0,00	294 900,00	294 900,00	0,00	294 900,00	323 209,80
202	Frais réalisation documents urbanisme	30 467,40	8 279,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 279,40
2031	Frais d'études	40 500,00	19 610,40	0,00	271 900,00	271 900,00	0,00	271 900,00	291 510,40
2051	Concessions, droits similaires	24 980,00	420,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 420,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	179 148,00	108 465,50	0,00	34 148,00	34 148,00	0,00	34 148,00	142 613,50
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	170 000,00	108 465,50	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	133 465,50
20422	Privé : Bâtiments, installations	9 148,00	0,00	0,00	9 148,00	9 148,00	0,00	9 148,00	9 148,00
21	Immobilisations corporelles	647 924,23	256 441,46	0,00	917 158,95	917 158,95	0,00	917 158,95	1 173 600,41
2111	Terrains nus	57 651,00	29 415,00	0,00	79 350,00	79 350,00	0,00	79 350,00	108 765,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 500,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	77 740,00	19 688,94	0,00	7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	26 788,94
21351	Bâtiments publics	62 517,20	13 817,86	0,00	109 850,00	109 850,00	0,00	109 850,00	123 667,86
2138	Autres constructions	28 916,00	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216,00
2151	Réseaux de voirie	46 648,00	110 304,00	0,00	277 809,00	277 809,00	0,00	277 809,00	388 113,00
2152	Installations de voirie	36 375,00	6 669,96	0,00	12 010,00	12 010,00	0,00	12 010,00	18 679,96
21533	Réseaux câblés	75 875,85	37 018,57	0,00	7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	44 918,57
21534	Réseaux d'électrification	16 108,68	10 619,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 619,28
21538	Autres réseaux	42 500,00	0,00	0,00	253 260,00	253 260,00	0,00	253 260,00	253 260,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	47 353,29	4 354,93	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	19 354,93
215738	Autre matériel et outillage de voirie	34 075,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 095,65	18 496,00	0,00	26 890,00	26 890,00	0,00	26 890,00	45 386,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
21828	Autres matériels de transport	14 800,00	0,00	0,00	41 300,00	41 300,00	0,00	41 300,00	41 300,00
21831	Matériel informatique scolaire	19 545,80	0,00	0,00	27 800,00	27 800,00	0,00	27 800,00	27 800,00
21838	Autre matériel informatique	18 807,00	3 986,40	0,00	11 580,00	11 580,00	0,00	11 580,00	15 566,40
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 531,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 354,00	1 854,52		17 070,00	17 070,00	0,00	17 070,00	18 924,52
2188	Autres immobilisations corporelles	46 529,96	0,00		7 789,95	7 789,95	0,00	7 789,95	7 789,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 917 904,75	378 344,78	0,00	1 209 200,00	1 209 200,00	0,00	1 209 200,00	1 587 544,78
2313	Constructions	1 717 408,48	372 848,51		1 209 200,00	1 209 200,00	0,00	1 209 200,00	1 582 048,51
2315	Install., matériel et outill. technique	200 496,27	5 496,27		0,00	0,00	0,00	0,00	5 496,27
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 840 924,38	771 561,54	0,00	2 455 406,95	2 455 406,95	0,00	2 455 406,95	3 226 968,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	160 500,00	0,00		161 600,00	161 600,00		161 600,00	161 600,00
1641	Emprunts en euros	160 500,00	0,00		161 600,00	161 600,00		161 600,00	161 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
27	Autres immobilisations financières	866 800,00	0,00	0,00	948 348,00	948 348,00	0,00	948 348,00	948 348,00
27638	Créance Autres établissements publics	866 800,00	0,00		948 348,00	948 348,00	0,00	948 348,00	948 348,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 027 300,00	0,00	0,00	1 117 948,00	1 117 948,00	0,00	1 117 948,00	1 117 948,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 868 224,38	771 561,54	0,00	3 573 354,95	3 573 354,95	0,00	3 573 354,95	4 344 916,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	27 360,00			20 900,00	20 900,00		20 900,00	20 900,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 360,00			10 900,00	10 900,00		10 900,00	10 900,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	280,00			2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
13913	Subv. transf. Départements	7 550,00			7 550,00	7 550,00		7 550,00	7 550,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 530,00			1 150,00	1 150,00		1 150,00	1 150,00
	Charges transférées (7)	18 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
21351	Bâtiments publics	12 300,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	2 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	242 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	19 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	120 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2313	Constructions	103 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		269 360,00			60 900,00	60 900,00		60 900,00	60 900,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 281 150,48	1 085 959,84	3 472 743,74	3 472 743,74	4 558 703,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 825 860,48	1 085 959,84	639 595,74	639 595,74	1 725 555,58
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	29 015,27	29 015,27	29 015,27
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	625 793,37	248 945,29	0,00	0,00	248 945,29
1322	Subv. non transf. Régions	489 596,38	292 635,28	0,00	0,00	292 635,28
1323	Subv. non transf. Départements	294 193,16	294 193,16	170 250,00	170 250,00	464 443,16
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	165 900,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
13273	Subv. non transf. FEADER	0,00	0,00	139 920,00	139 920,00	139 920,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	111 583,00	22 694,00	191 690,00	191 690,00	214 384,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	138 794,57	227 492,11	63 720,47	63 720,47	291 212,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 825 860,48	1 085 959,84	639 595,74	639 595,74	1 725 555,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	290 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	772 800,00	0,00	864 748,00	864 748,00	864 748,00
Total des recettes financières		1 132 800,00	0,00	1 464 748,00	1 464 748,00	1 464 748,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 958 660,48	1 085 959,84	2 104 343,74	2 104 343,74	3 190 303,58
021	Virement de la section de fonctionnement	809 220,00		1 058 800,00	1 058 800,00	1 058 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	271 270,00		269 600,00	269 600,00	269 600,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	8 285,00		10 350,00	10 350,00	10 350,00
28031	Frais d'études	4 235,00		7 610,00	7 610,00	7 610,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	40 940,00		42 900,00	42 900,00	42 900,00
280415312	CDE : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
280415332	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00		6 100,00	6 100,00	6 100,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	935,00		950,00	950,00	950,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 960,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 900,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		3 950,00	3 950,00	3 950,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	695,00		2 490,00	2 490,00	2 490,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		250,00	250,00	250,00
281351	Bâtiments publics	46 910,00		48 670,00	48 670,00	48 670,00
28138	Autres constructions	5 250,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 300,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	31 410,00		30 300,00	30 300,00	30 300,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	21 260,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		17 160,00	17 160,00	17 160,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	35 380,00		33 260,00	33 260,00	33 260,00
281828	Autres matériels de transport	15 810,00		15 900,00	15 900,00	15 900,00
281831	Matériel informatique scolaire	7 898,00		3 280,00	3 280,00	3 280,00
281838	Autre matériel informatique	11 847,00		17 440,00	17 440,00	17 440,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 195,00		1 110,00	1 110,00	1 110,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 130,00		5 160,00	5 160,00	5 160,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		1 110,00	1 110,00	1 110,00
28188	Autres immo. corporelles	15 830,00		18 210,00	18 210,00	18 210,00
041	Opérations patrimoniales (9)	242 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
2111	Terrains nus	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
2118	Autres terrains	120 000,00		0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	19 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	103 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 322 490,00		1 368 400,00	1 368 400,00	1 368 400,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 196 890,00	0,00	0,00	4 677 280,00	4 677 280,00	0,00	4 677 280,00	4 677 280,00
011	Charges à caractère général (3)	901 450,00	0,00	0,00	1 050 030,00	1 050 030,00	0,00	1 050 030,00	1 050 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 948 200,00	0,00		2 035 200,00	2 035 200,00		2 035 200,00	2 035 200,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	247 100,00	0,00	0,00	245 300,00	245 300,00	0,00	245 300,00	245 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 102 750,00	0,00	0,00	3 336 530,00	3 336 530,00	0,00	3 336 530,00	3 336 530,00
66	Charges financières	10 650,00	0,00		9 350,00	9 350,00		9 350,00	9 350,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		13 650,00	0,00	0,00	12 350,00	12 350,00	0,00	12 350,00	12 350,00
Total des dépenses réelles		3 116 400,00	0,00	0,00	3 348 880,00	3 348 880,00	0,00	3 348 880,00	3 348 880,00
023	Virement à la section d'investissement	809 220,00			1 058 800,00	1 058 800,00		1 058 800,00	1 058 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	271 270,00			269 600,00	269 600,00		269 600,00	269 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 080 490,00			1 328 400,00	1 328 400,00		1 328 400,00	1 328 400,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 677 280,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 648 997,40	0,00	3 742 134,85	3 742 134,85	3 742 134,85
013	Atténuations de charges (2)	29 250,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	143 177,40	0,00	165 601,85	165 601,85	165 601,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	507 050,00	0,00	534 950,00	534 950,00	534 950,00
731	Fiscalité locale	2 180 930,00	0,00	2 206 502,00	2 206 502,00	2 206 502,00
74	Dotations et participations (2)	690 830,00	0,00	681 081,00	681 081,00	681 081,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	70 300,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 621 537,40	0,00	3 721 134,85	3 721 134,85	3 721 134,85
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes réelles		3 621 637,40	0,00	3 721 234,85	3 721 234,85	3 721 234,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	27 360,00	0,00	20 900,00	20 900,00	20 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		27 360,00	0,00	20 900,00	20 900,00	20 900,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	935 145,15
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 677 280,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 196 890,00	0,00	0,00	4 677 280,00	4 677 280,00	0,00	4 677 280,00	4 677 280,00
011	Charges à caractère général (4)	901 450,00	0,00	0,00	1 050 030,00	1 050 030,00	0,00	1 050 030,00	1 050 030,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60612	Energie - Electricité	110 000,00	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
60613	Chauffage urbain	27 000,00	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	19 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	60 000,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
60624	Produits de traitement	10 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00	0,00	12 700,00	12 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6067	Fournitures scolaires	11 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
61358	Autres	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61521	Entretien terrains	10 450,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00	57 230,00	57 230,00	0,00	57 230,00	57 230,00
615231	Entretien, réparations voiries	37 500,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	24 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	70 000,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
6161	Multirisques	17 500,00	0,00	0,00	19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
617	Etudes et recherches	2 100,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 500,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	80 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	15 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	2 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6284	Redevances pour services rendus	9 100,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	55 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 948 200,00	0,00		2 035 200,00	2 035 200,00		2 035 200,00	2 035 200,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	6 600,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 400,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	910 000,00	0,00		930 000,00	930 000,00		930 000,00	930 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	15 900,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
64113	NBI	10 600,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00		3 600,00	3 600,00
64118	Autres indemnités	126 000,00	0,00		126 000,00	126 000,00		126 000,00	126 000,00
64131	Rémunérations	215 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64138	Primes et autres indemnités	14 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64162	Emplois d'avenir	1 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	197 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	292 000,00	0,00		290 000,00	290 000,00		290 000,00	290 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 100,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	108 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 400,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	0,00		6 600,00	6 600,00		6 600,00	6 600,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	247 100,00	0,00	0,00	245 300,00	245 300,00	0,00	245 300,00	245 300,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	78 800,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 400,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	5 500,00	0,00		5 250,00	5 250,00	0,00	5 250,00	5 250,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 150,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65568	Autres contributions	9 800,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	43 800,00	0,00		41 600,00	41 600,00	0,00	41 600,00	41 600,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65818	Autres	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	55 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65888	Autres	7 600,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 102 750,00	0,00	0,00	3 336 530,00	3 336 530,00	0,00	3 336 530,00	3 336 530,00
66	Charges financières	10 650,00	0,00		9 350,00	9 350,00		9 350,00	9 350,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 150,00	0,00		8 850,00	8 850,00		8 850,00	8 850,00
6688	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		13 650,00	0,00	0,00	12 350,00	12 350,00		12 350,00	12 350,00
Total des dépenses réelles		3 116 400,00	0,00	0,00	3 348 880,00	3 348 880,00	0,00	3 348 880,00	3 348 880,00
023	Virement à la section d'investissement	809 220,00			1 058 800,00	1 058 800,00		1 058 800,00	1 058 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	271 270,00			269 600,00	269 600,00		269 600,00	269 600,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	271 270,00			269 600,00	269 600,00		269 600,00	269 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 080 490,00			1 328 400,00	1 328 400,00		1 328 400,00	1 328 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 648 997,40	0,00	3 742 134,85	3 742 134,85	3 742 134,85
013	Atténuations de charges (3)	29 250,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	24 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	143 177,40	0,00	165 601,85	165 601,85	165 601,85
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	1 521,85	1 521,85	1 521,85
70321	Stationnement et location voie publique	120,00	0,00	80,00	80,00	80,00
70323	Red. occupation dom. public	14 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	150,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	83 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 007,40	0,00	500,00	500,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	26 000,00	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	2 800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	507 050,00	0,00	534 950,00	534 950,00	534 950,00
73211	Attribution de compensation	312 050,00	0,00	312 250,00	312 250,00	312 250,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	60 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	135 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
731	Fiscalité locale	2 180 930,00	0,00	2 206 502,00	2 206 502,00	2 206 502,00
73111	Impôts directs locaux	2 097 931,00	0,00	2 124 240,00	2 124 240,00	2 124 240,00
73154	Droits de place	79 999,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7318	Autres	3 000,00	0,00	7 262,00	7 262,00	7 262,00
74	Dotations et participations (3)	690 830,00	0,00	681 081,00	681 081,00	681 081,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	109 250,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
741121	DSR des communes	230 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
741127	DNP des communes	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74611	DGD des communes et EPCI	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	30 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74751	Participation GFP de rattachement	150 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
74788	Autres	42 199,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	87 581,00	0,00	87 581,00	87 581,00	87 581,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	70 300,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
752	Revenus des immeubles	48 000,00	0,00	52 500,00	52 500,00	52 500,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75888	Autres	22 300,00	0,00	29 500,00	29 500,00	29 500,00
Total des recettes de gestion des services		3 621 537,40	0,00	3 721 134,85	3 721 134,85	3 721 134,85
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7688	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 621 637,40	0,00	3 721 234,85	3 721 234,85	3 721 234,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	27 360,00		20 900,00	20 900,00	20 900,00
722	Immobilisations corporelles	18 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	9 360,00		10 900,00	10 900,00	10 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		27 360,00		20 900,00	20 900,00	20 900,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 312 928,39									
1641 Emprunts en euros (total)					5 312 928,39									
00002207221	C.R.C.A		2019-10-29	15/10/2020	511 260,18	F		0,400	0,400		A	C	N	A-1
00002207225	C.R.C.A		2019-12-19	15/06/2020	650 000,00	F		0,500	0,500		S	C	N	A-1
8130H494001 00002609484	C.R.C.A		2020-11-12	15/11/2021	600 000,00	F		0,560	0,560		A	C	N	A-1
MON213376EUR/0218591/001	CAISSE FR FINANCEMENT LOCAL		2003-09-22	01/02/2004	210 000,00	F		4,480	4,480		A	C	N	A-1
N° 681110011	C.R.C.A		1998-05-27	25/05/1999	2 500 000,00	F		5,400	5,400		A	C	N	A-1
N°3197-1-84-420	CREDIT FONCIER		1973-06-30	30/06/1974	42 041,87	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3484-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1975	131 294,48	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°3643-1-84-420	CREDIT FONCIER		1974-06-30	30/06/1976	315 140,59	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
N°4139-1-84-420	CREDIT FONCIER		1976-06-30	30/06/1977	353 191,27	F		0,250	0,250		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 312 928,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 553 299,76					161 511,21	8 805,88	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 553 299,76					161 511,21	8 805,88	0,00	0,00
00002207221	N	0,00	A-1	384 971,75	5,00	F		0,400	63 523,33	1 539,89	0,00	0,00
00002207225	N	0,00	A-1	566 120,58	13,00	F		0,500	42 254,91	2 777,85	0,00	0,00
8130H494001 00002609484	N	0,00	A-1	561 544,65	13,00	F		0,560	38 670,70	3 144,65	0,00	0,00
MON213376EUR/0218591/001	N	0,00	A-1	29 357,91	1,00	F		4,480	14 357,38	1 315,23	0,00	0,00
N° 681110011	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,400	0,00	0,00	0,00	0,00
N°3197-1-84-420	N	0,00	A-1	272,11	1,00	F		0,250	135,84	0,68	0,00	0,00
N°3484-1-84-420	N	0,00	A-1	1 272,82	2,00	F		0,250	423,17	3,18	0,00	0,00
N°3643-1-84-420	N	0,00	A-1	4 068,00	3,00	F		0,250	1 013,19	10,17	0,00	0,00
N°4139-1-84-420	N	0,00	A-1	5 691,94	4,00	F		0,250	1 132,69	14,23	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 553 299,76					161 511,21	8 805,88	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 553 299,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 400.00 €		10/11/2015
	Catégories de biens amortis		
L	Frais relatifs aux documents d'urbanismes - 202	10	10/11/2015
L	Frais d'études non suivies de réalisation. - 2031	5	10/11/2015
L	Frais de recherche et développ. non suivies de réalis - 2032	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à une pers.de droit privé - 204	5	10/11/2015
L	Subventions d'équip. versées à un organisme public - 204	15	10/11/2015
L	Concessions et droits, brevets, licences, logiciels - 205	2	10/11/2015
L	Immeubles de rapport - 2132	30	10/11/2015
L		10	10/11/2015
L	Matériel roulant d'Incendie et de défense civile - 21561	10	10/11/2015
L	Matériel outillage d'Incendie et de défense civile - 21568	5	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie matériel roulant - 21571	10	10/11/2015
L	Matériel et outillage de voirie autre - 21578	5	10/11/2015
L	Autres installations - petit équipement - 2158	2	10/11/2015
L	Autres installations - gros équipement - 2158	5	10/11/2015
L		10	10/11/2015
L	Véhicules de tourisme et utilitaires - 2182	5	10/11/2015
L	Matériel informatique : petit matériel - 2183	2	10/11/2015
L	Matériel informatique : gros matériel - 2183	5	10/11/2015
L	Mobilier : petit mobilier - 2184	2	10/11/2015
L	Mobilier : gros mobilier - 2184	5	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : petit équipement - 2188	2	10/11/2015
L	Autres immobilisations corporelles : gros équipement - 2188	5	10/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Autres provisions pour risques	0,00	01/01/2022	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					6 421 388,00	6 140 196,26										87 878,04	146 935,93	
MAISON DE RETRAITE EHPAD ARTILLAND	2020	C	EXTENSION MAISON DE RETRAITE	CDC	4 829 097,00	4 621 792,45	32,00	A	F	1,540	F		1,540	A-1		71 175,60	108 520,90	
MAISON DE RETRAITE EHPAD ARTILLAND	2020	C	EXTENSION MAISON DE RETRAITE	CDC	1 592 291,00	1 518 403,81	32,00	A	F	1,100	F		1,100	A-1		16 702,44	38 415,03	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					6 421 388,00	6 140 196,26										87 878,04	146 935,93	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	234 813,97
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	170 317,09
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	405 131,06
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 656 380,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,70

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					142 613,50
204132	Participation	TRAV RTE DE FLASSAN	DEPARTEMENT VAUCLUSE	Département	133 465,50
20422	Participation 2022	Opération Façades	SOLIHA HABITAT / TERRITOIRE 84	Autre personne de droit privé	9 148,00
FONCTIONNEMENT (total)					61 600,00
657362	Subvention 2022	Fonctionnement	CCAS DE BEDOIN 84410 BEDOIN (3)	Autre personne de droit public	20 000,00
65748	NUM 01 CATM	Fonctionnement	ASSO DEP COMBATTANTS PG ET ATM	Association	300,00
65748	NUM 03 ECOLE PRIM	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIR	Association	2 500,00
65748	NUM 04 MJC	Fonctionnement	MAISON DES JEUNES ET CULTURE M	Association	13 000,00
65748	NUM 05 DONNEURS SANG	Fonctionnement	ASSO AMICALE DONNEURS DE SANG	Association	450,00
65748	NUM 06 ECOLE MAT	Fonctionnement	COOP SCOLAIRE MATERNELLE	Association	1 000,00
65748	NUM 07 COS	Fonctionnement	COMITE OEUVRES SOCIALES	Association	5 100,00
65748	NUM 38 TENNIS CLUB	Fonctionnement	ASSO TENNIS CLUB DE BEDOIN	Association	2 350,00
65748	NUM 09 SCRABBLE	Fonctionnement	ASSO SCRABBLE DU VENTOUX	Association	150,00
65748	NUM 10 PETITS POINTS	Fonctionnement	ASSO. BEDOIN A PETITS POINTS	Association	150,00
65748	NUM 11 SAN JAN	Fonctionnement	COUNFRAIRIE DI MANTENEIRE DE S	Association	200,00
65748	NUM 12 EN FORME	Fonctionnement	ASSO EN FORME A BEDOIN	Association	700,00
65748	NUM 13 PIERRES	Fonctionnement	ASSO PIERRES ET PATRIMOINE HAM	Association	150,00
65748	NUM 14 STE TIR	Fonctionnement	SOCIETE DE TIR BEDOIN VENTOUX	Association	150,00
65748	NUM 17 COUNTRY	Fonctionnement	ASS VENTOUX COUNTRY CHEZ FRANC	Association	150,00
65748	NUM 19 ALL STARS	Fonctionnement	ASSO BEDOIN ALL STARS	Association	500,00
65748	NUM 20 NATURISTE	Fonctionnement	ASSO CLUB NATURISTE BELEZY PRO	Association	150,00
65748	NUM 21 TAXI PANTAI	Fonctionnement	ASSO TAXI PANTAI	Association	300,00
65748	NUM 24 FOOT	Fonctionnement	ASSO VENTOUX SUD FOOTBALL CLUB	Association	12 000,00
65748	NUM 25 LES FLOUS	Fonctionnement	ASSO LES FLOUS DU VENTOUX	Association	400,00
65748	NUM 27 GYM	Fonctionnement	ASSOC GYMNASTIQUE LI BOULEGAIR	Association	150,00
65748	NUM 30 SETP VIRAGES	Fonctionnement	ASSO ECURIE DES SEPT VIRAGES	Association	150,00
65748	NUM 33 ESCOLO VENTOU	Fonctionnement	ESCOLO DOU VENTOUR JULES MARCE	Association	150,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	NUM 32 SKI	Fonctionnement	ASSO SKI CLUB VENTOUX BEDOIN	Association	150,00
65748	NUM 39 STE DE CHASSE	Fonctionnement	ASSO SOCIETE DE CHASSE LE VENT	Association	200,00
65748	NUM 40 CLUB VENTOUX	Fonctionnement	ASSO CLUB LE VENTOUX	Association	200,00
65748	NUM 42 ACAB	Fonctionnement	ASSO ACA BEDOIN	Association	150,00
65748	NUM 43 DES BAUX	Fonctionnement	ASSO ASSO CULTURELLE HAMEAU DE	Association	400,00
65748	NUM 44 CDAD	Fonctionnement	CDAD DE VAUCLUSE 84410 BEDOIN	Association	200,00
65748	NUM 50 MOB	Fonctionnement	ASSO MUSIQUE OPERA BEDOIN 8441	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	1,00	14,00	9,51	1,86	11,37
Adjoint Administratif territorial principal de 1è	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif territorial principal de 2è	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	2,91	0,86	3,77
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		29,00	3,00	32,00	21,18	3,00	24,18
Adjoint technique territorial	C	17,00	3,00	20,00	12,18	3,00	15,18
Adjoint technique territorial principal de 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des activités physiques et s	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant de conserv. du patrimoine principal 1ère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint territorial du patrimoine principal de 1èr	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	1,00	6,00	1,70	0,00	1,70
Adjoint animation principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation territorial	C	1,00	1,00	2,00	0,70	0,00	0,70
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE DE BEDOIN BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Garde-champêtre chef	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Garde-champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		54,00	5,00	59,00	38,19	4,86	43,05

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	340	0,00	3-1	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-2	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-4	A
Rédacteur	B	ADM	546	0,00	A Code Travail L1224-3	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	382	0,00	3-a°	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-a°	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoint animation territorial	C	ANIM	354	0,00	3-a°	A
adjoint animation territorial	C	ANIM	340	0,00	3-a°	A
adjoint animation territorial	C	ANIM	340	0,00	3-a°	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- GARANTIE D EMPRUNT	CDC	ETABLISSEMENT PUBLIC	INSTITUTION FINANCIERE	1 857 391,20
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COVE		TPU	0,00
SYNDICAT RHONE VENTOUX			0,00
SYNDICAT ELECTR. VAUCLUSIEN	01/01/2013	sans fiscalité propre	0,00
SM gestion PNR Mont-Ventoux	10/09/2020		9 800,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		172 500,00	I 172 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		161 600,00	161 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	161 600,00	161 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 900,00	10 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 900,00	10 900,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	172 500,00	771 561,54	472 923,51	1 416 985,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 793 148,00	III 2 793 148,00
Ressources propres externes de l'année (a)		600 000,00	600 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 193 148,00	2 193 148,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 350,00	10 350,00
28031	Frais d'études	7 610,00	7 610,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	42 900,00	42 900,00
280415312	CDE : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	6 100,00	6 100,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	950,00	950,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 100,00	2 100,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	3 950,00	3 950,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 490,00	2 490,00
28128	Autres aménagements de terrains	250,00	250,00
281351	Bâtiments publics	48 670,00	48 670,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 300,00	1 300,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	30 300,00	30 300,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	17 160,00	17 160,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	33 260,00	33 260,00
281828	Autres matériels de transport	15 900,00	15 900,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 280,00	3 280,00
281838	Autre matériel informatique	17 440,00	17 440,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 110,00	1 110,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 160,00	5 160,00
28185	Matériel de téléphonie	1 110,00	1 110,00
28188	Autres immo. corporelles	18 210,00	18 210,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	864 748,00	864 748,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 058 800,00	1 058 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 793 148,00	1 085 959,84	0,00	320 036,42	4 199 144,26

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 416 985,05
Ressources propres disponibles	IV	4 199 144,26
Solde	V = IV – II (8)	2 782 159,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	5 283 000,00	5,24	36,50	0,00	1 928 295,00	5,24
TFPNB	247 500,00	3,82	38,77	0,00	95 956,00	3,47
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 530 500,00	5,17			2 024 251,00	5,15

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 02/04/2022

Présenté par le maire (1),

A BEDOIN, le 06/04/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A BEDOIN, le 06/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

01 - CONSTANT Alain présent	
02 - BERNARD Gilles présent	
03 - BEGNIS Pascale présente	
04 - EMOND Patrick présent	
05 - VISSECQ Dominique absente excusée représentée par Emmanuèle VALERIAN	
06 - ROSSETTI Patrick présent	
07 - VALERIAN Emmanuèle présente	
08 - BARNICAUD Eliane présente	
09 - SOUMILLE Dominique présente	
10 - PAULIN Cécile absente excusée représentée par Patrick EMOND	
11 - MALINGE David présent	
12 - DETHES Romain présent	
13 - PERRIN Carole absente excusée représentée par Stéphanie CIPOLLA	
14 - CHAUMARD Christophe présent	
15 - CIPOLLA Stéphanie présente	
16 - DONZELOT Jules absent excusé représenté par Gilles BERNARD	
17 - CAMPON Patrick présent	
18 - MERCIER Olivier présent	
19 - CHARRETEUR Yannick présente	
20 - PAPE Michel présent	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

21 - CAPOZZO Anne absente excusée représentée par Yannick CHARRETEUR	
22 - FIN Gino présent	
23 - PERRIN Michelle présente	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BEDOIN, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...